

# Annexe A :

## ELEVES

État des lieux
----------------

### En maternelle :

- conseil de classe (bâton de parole, messages clairs...)
- l'élève de la semaine ==> élève protagoniste qui présente à sa classe et à sa guise des choses, émotions, objets, souvenirs, intentions... en partenariat avec ses parents.
- aménagement des cours de récréation
  - peintures au sol ==> marelles diverses
- achat de jouets/jeux pour les cours de récréation
  - ardoises animalières à disposition
  - gros matériels de récréation ==> chenilles, cabanes
- aménagement d'un espace ludothèque pour la pause méridienne et les activités périscolaire
- soutien en langues pour les élèves allophones + activités pédagogiques complémentaires (APC) pour les élèves en difficulté
- accompagnement des élèves EBEP (protocoles, équipes éducatives (REE), visite de notre psychologue scolaire sur un temps cadré a priori le mardi matin...)
- (peu ou pas de matériel - petite enveloppe)
- orientation et coordination avec institutions ou partenaires paramédicaux pour les enfants EBEP
- événement convivial qui ponctuent l'année: carnivals, kermesses, opération grande lessive, fête de la musique, chorales, invitation des parents à divers événements présentés par les enfants...

### En élémentaire :

- conseil des délégués d'élèves (un par an, à développer)
- aménagement de la cour calme (jeux, livres...)
- Flsco (Français langue de scolarisation) / soutien pour les élèves allophones ou en difficulté
- Intervention du service médical dans les classes selon des thématiques (puberté, harcèlement...)
- accompagnement des élèves EBEP (protocoles, équipes éducatives, psychologue scolaire...)

### Au secondaire :

#### Suivi collectif des élèves

---

- Interventions sur le climat de la classe.
- Organisation de l'aide aux devoirs.

- Résolution de conflits entre élèves : médiation, accompagnement, afin de favoriser le respect entre pairs et développer le lien social.

### Suivi individuel des élèves

---

- Repérage des difficultés scolaires.
- Travail avec la vie scolaire, les parents, les professeurs, la direction et le service de santé afin de mieux faire progresser les élèves et trouver des solutions aux difficultés d'apprentissage, de comportement, d'assiduité ou de mal-être.
- Mise en place de fiches de suivi individuelles en concertation avec les professeurs principaux et/ou les conseils de classe.
- Cellules de veille hebdomadaires avec la CPE, la/le Proviseur(e) adjoint(e) du collège, le médecin scolaire et la psychologue scolaire.

### Éducation à la citoyenneté

---

- Représentation
  - o En collaboration avec la CPE du lycée, organisation, participation et animation de la formation des délégués élèves.
  - o Accompagnement des délégués tout le long de l'année.
  - o Mise en place et accompagnement du CVC depuis 2018. Entre ses actions :
    - Contribution à la mise en place d'une collecte d'argent organisée par une association en faveur des personnes âgées isolées.
    - Mise en place d'un tutorat entre élèves pour les nouveaux arrivants en cours d'année.
    - Prêt de jeux de société pendant la pause méridienne et installation de tables et bancs en bois avec toit pour favoriser cette activité.
    - Projet en cours : concours de 49 affiches du mot « respect » dans les 49 langues maternelles présentes au LFB, avec la participation de tous les membres de l'établissement.

### Vivre-ensemble

---

- Animation de séances de sensibilisation et de prévention du harcèlement scolaire et usage d'internet et les réseaux sociaux auprès de toutes les classes de sixième (en collaboration avec le médecin scolaire), et interventions ponctuelles sur ce sujet dans les autres classes.
- Sentiment d'appartenance au LFB :
  - o Mise en place d'un concours de dessins sur la thématique du silence pour décorer la salle d'étude.
  - o Mise en place de tableaux relatifs à la vie scolaire sur la réussite et l'effort, avec la collaboration du service de communication.
- Respect du règlement intérieur :
  - o Passage dans les classes pour rappel des règles
  - o Entretiens avec les élèves et les parents
  - o Gestion des mesures disciplinaires.

### Liaison CM2-collège

---

- Organisation des journées d'immersion des élèves de CM2 du LFB et de Ferdinand de Lesseps (6 ou 7 classes du LFB, selon les années, et 3 classes de Lesseps).
  - o Préparation des délégués élèves de 6<sup>ème</sup> pour assurer la mission d'accueil et d'accompagnement des élèves de CM2.
  - o Accueil des élèves de CM2 lors de ces journées avec les délégués de 6<sup>ème</sup> et bilan avec eux à la fin de la journée en collaboration avec le professeur documentaliste et la Provisseure adjointe du collège.
  - o Participation, avec la Provisseur(e) adjoint(e) et deux délégués de 6<sup>ème</sup>, à la présentation de la sixième aux élèves de CM2 à l'école Ferdinand de Lesseps.
  - o Échanges avec les professeurs des écoles sur chaque élève de CM2.

### Stage d'intégration des sixièmes

---

- Organisation, mise en place et encadrement du stage d'intégration de tous les élèves de sixième qui a lieu en septembre : les 9 classes sont réparties en deux séjours d'une durée de trois jours chacun.

#### Les clubs et ateliers :

- Atelier théâtre: lundi mercredi soir (18:40-20:40) pour les lycéens et quelques collégiens et mercredi après-midi pour les collégiens (de la 6e à la 3e)
- Club Radio collège + lycée : heure du déjeuner et heures libres de l'élève
- Atelier d'écriture collège : mardi midi
- Chorale collège
- Orchestre lycée
- Atelier sciences Po
- Atelier écologie (3e-Term) jeudi 13:40-14:40
- Club nature (CM2-6e) vendredi 13:00-13:40
- Club journal (vies scolaire lycée) mercredi semaine B 13:40-14:40
- Club Débat public pour le lycée
- Au CDI :
- Club lecture 6e : lundi 13:00-13:40
- Club lecture 5e-4e : mardi 14:00-14:40
- Club lecture 3e : lundi 14:00-14:40
- Club lecture 2nde : jeudi 13:00 13:40
- Clubs autogérés par les lycéens et lycéennes volontaires au CDI :
- English bookclub Lycée : un lundi par mois 13:40-14:40
- English book club collège :
- Mardi 13:00-13:40 et mardi 14:40-14:40
- Club quantique : les mardis en semaine B 14:00-14:40
- Formation au PSC1( secourisme) et GQS ( gestes qui sauvent) en 5ème, 3ème et 1er

Le service de santé au LFB :

1- ACTIVITÉS DE PROMOTION À LA SANTÉ

	Émotions	Convivialité/ Harcèlement	Écrans	Education affective sexuelle	et	Santé physique et/ou mentale	Dépendances
PS							
MS							
GS							
CP	Espagnol et cat (enseignantes)					Bon dia somriu (ASPB)	
CE1							
CE2							
CM1		Psychologue					
CM2		G.U.		Puberté (DV)			
6 <sup>e</sup> me		N.F./D.V.					
5 <sup>e</sup> me		G.U.					Classe sense Fum (enseignants esp et cat, Generalitat)
4 <sup>e</sup> me			G.U.	CJAS		Canvis (ASPB)	
						Prévention TCA (FITA)	
3 <sup>e</sup> me			Mossos				Canyes i Petes (ASPB)
2 <sup>e</sup> me				Parlem'ne, no et tallis. "élèves éducateurs"(ASPB)			
				CJAS			
1 <sup>ère</sup>							
Tale							

G.U : Guardia Urbana

N.F : Nària Fajas et D.V : Dominique Vizmanos

CJAS : Centre Jove d'Atenció a les Sexualitats

ASPB : Agència de Salut Pública de Barcelona (ces programmes sont réalisés en classe par les enseignants, souvent d'espagnol et catalan)

FITA : FITA Fundaci6n

## 2- ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

### a. MALADIES TRANSMISSIBLES

Les maladies infectieuses sont fréquentes chez les enfants et les adolescents et n'obligent, le plus souvent, à l'exclusion de l'école, sauf si :

- La maladie empêche l'enfant de développer ses activités
- La maladie exige des soins continus
- Présence de fièvre, pleurs, irritabilité, difficulté respiratoire...

Il existe des maladies de *déclaration obligatoire* au Servei de Vigilància Epidemiològica (SVE) [https://canalsalut.gencat.cat/web/.content/80\\_Professionals/Vigilancia\\_epidemiologica/documents/arxiu/llicitat\\_mdo\\_normatiu.pdf](https://canalsalut.gencat.cat/web/.content/80_Professionals/Vigilancia_epidemiologica/documents/arxiu/llicitat_mdo_normatiu.pdf)

Toute maladie qui se présentera sous forme de foyer épidémique ( $\geq 2$  cas liés en temps et en espace) doit aussi être déclarée au SVE ou à l'Agència de Salut Pública de Barcelona (ASPB).

Ces maladies peuvent être :

- Maladies respiratoires
- Maladies des yeux
- Maladies gastrointestinales
- Maladies qui s'accompagnent d'éruption cutanée
- Autres maladies

Le Service Santé registre toutes les maladies transmissibles susceptibles d'être enregistrées et déclarées. Si c'est le cas, il fait la déclaration obligatoire aux Services d'Épidémiologie.

### b. EXAMENS DE SANTÉ

- Examens de santé réalisés par une infirmière et le médecin scolaire à tous les élèves de CP et de 6<sup>ème</sup> (sauf si non consentement des parents ou tuteurs).

### c. CAMPAGNES DE VACCINATION

- Vaccinations en classe de 6<sup>ème</sup> des suivants vaccins (en révisant cas par cas, l'indication de ceux-ci, et l'autorisation des parents :
  - ✓ Hépatite A
  - ✓ Varicelle
  - ✓ Virus du papillome humain
  - ✓ Méningocoque tétravalent : ACWY
- Vaccination en classe de 4<sup>ème</sup> du suivant vaccin (en révisant cas par cas, l'indication de celui-ci, et l'autorisation des parents :
  - ✓ Td (antitétanique et diphtérique)

### 3- ACTIVITÉS D'ASSISTANCE SANITAIRE

- a. Attention aux élèves en cas d'accidents et de maladies : transfert à des services sanitaires externes si besoin (communication avec les parents ou tuteurs, toujours dans ces cas-là)
- b. Attention aux élèves en cas de problèmes psychologiques

### 4- ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES AVEC DES DIFFICULTÉS

#### a. EBEP (Élèves à besoins éducatifs particuliers)

➤ Demande des parents:

- L'un des parents fait une demande
- Réponse aux deux parents en expliquant:
  - a. Réunion avec PP +- Entretien avec l'élève
  - b. Compte rendu aux parents moyennant appel, mail ou visio

➤ Demande du professeur principal (PP):

- Le PP fait une demande à la psychologue
- Entretien avec l'élève
- Information aux parents

#### Dans tous les cas:

- La famille est orientée vers des spécialistes pour faire une évaluation, voir un bilan de l'élève et obtenir un diagnostic et des recommandations pour une meilleure scolarisation.
- Élaboration d'un PAP, PPRE ou PPS par le Service Santé et/ou l'Équipe pédagogique
- Orientation des familles pour la demande de handicap en France ou en Espagne selon la nationalité de l'élève (et si c'est le cas) accompagnement par un AESH le cas échéant.

#### b. Maladies chroniques :

A la demande des familles, lorsqu'une maladie chronique est notifiée, le Service Santé met en place des mesures d'accompagnement pour l'élève :

- PAI (Projet d'accueil individualisé) ou PPS (Programme personnalisé de scolarisation)
- Communication des cas plus graves aux PP ou à toute l'équipe pédagogique selon les cas
- Intervention en classe dans certains cas (ex : début diabétique...)